



**HAL**  
open science

## Ce que l'art et la culture “ font ” à la prison

Alain Kerlan

► **To cite this version:**

Alain Kerlan. Ce que l'art et la culture “ font ” à la prison. Questions et pratiques d'humanisation : regards interdisciplinaires, ACFAS, May 2023, Montréal Québec, Canada. hal-04341632

**HAL Id: hal-04341632**

**<https://u-bordeaux-montaigne.hal.science/hal-04341632v1>**

Submitted on 15 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Ce que l'art et la culture « font » à la prison

Alain Kerlan, professeur des universités honoraire,

Université Lumière Lyon 2

[alain.kerlan@orange.fr](mailto:alain.kerlan@orange.fr)

## Résumé

L'art et la culture sont aujourd'hui mobilisés dans l'univers carcéral comme des moyens de reconstruction des personnes incarcérées. Leurs effets bénéfiques – dont témoignent les trajectoires de quelques-uns des détenus qui y ont trouvé des voies d'émancipation en entrant définitivement dans le monde de l'art et de la culture (devenant eux-mêmes, pour certains d'entre eux, écrivains ou philosophes) – sont assez peu étudiés et explicités. L'efficacité constatée de l'art et de la culture est souvent expliquée en postulant une fonction d'*humanisation* de la prison, renvoyant ainsi à une forme de romantisme, de conception quasi religieuse et rédemptrice de l'art et de la culture. En appui sur l'étude des témoignages de détenus ayant découvert l'art et la culture en prison et s'en étant saisi comme une voie d'émancipation, en appui aussi sur les analyses de leurs pratiques, menées par des philosophes ou des artistes animant des ateliers en prison, il est possible d'envisager une autre analyse qui ne peut se satisfaire de cette notion d'humanisation. Si l'art et la culture en prison peuvent ouvrir des chemins de reconstruction de soi, c'est d'abord parce que l'emprisonnement est une *expérience humaine*, une expérience dans laquelle la *condition humaine* est mise à l'épreuve de ses limites. C'est alors à la notion d'*individuation* développée par Gilbert Simondon, et reprise dans le champ de l'art par Baptiste Morizot, qu'il convient de se référer.

## Mots clés

Prison, Humanisation, Culture, Émancipation, Individuation

## Abstract

Today, art and culture are used in prisons as a means of helping prisoners rebuild their lives. Their beneficial effects - as demonstrated by the trajectories of some of the prisoners who have found ways to emancipate themselves by entering the world of art and culture once and for all (some of them becoming writers or philosophers themselves) - have been relatively little studied and explained. The observed effectiveness of art and culture is often explained by postulating a function of *humanisation* of the prison, thus referring to a form of romanticism, a quasi-religious and redemptive conception of art and culture. Based on the study of the testimonies of prisoners who have discovered art and culture in prison and have seized upon it as a means of emancipation, and also based on the analyses of their practices carried out by philosophers or artists running workshops in prison, it is possible to envisage another analysis that cannot be satisfied with this notion of humanisation. If art and culture in prison can open up paths to self-reconstruction, it is first and foremost because imprisonment is a *human experience*, one in which the *human condition* is put to the test of its limits. It is then to the notion of *individuation* developed by Gilbert Simondon, and taken up in the field of art by Baptiste Morizot, that we should refer.

## Keywords

Prison, Humanisation, Culture, Emancipation, Individuation

## Introduction

L'entrée de l'art et de la culture au cœur des prisons peut-elle être analysée comme un processus d'*humanisation* du système carcéral ? Ou plutôt n'est-elle pas un chemin qui conduit à interroger le sens et les usages même de cette notion ? Le constat doit être fait : les expériences de résidences artistiques en milieu pénitentiaire se développent, des artistes, parfois même renommés, s'y engagent.

Par ailleurs, si l'on s'arrête sur une pratique culturelle comme la lecture en prison, on apprend non sans étonnement que parmi les livres empruntés à la bibliothèque de la prison, la *poésie* et les *biographies* sont deux genres particulièrement prisés. Les *ateliers de philosophie* y trouvent également place. Quelques détenus y consacrent même une reprise d'études, s'engagent dans ce qu'on pourrait appeler de façon volontairement provocante, des « humanités carcérales ». Un détenu célèbre pour ses évasions – et aujourd'hui libéré après avoir purgé sa dernière peine confiait lors d'un entretien avoir découvert non seulement la philosophie, mais la philosophie de Spinoza en prison. Un cas célèbre, comme celui de Bernard Stiegler, montre même qu'un détenu peut trouver en prison le chemin qui le conduira au doctorat de philosophie et même au statut de philosophe reconnu.

Ce texte ambitionne de contribuer à l'étude et à la compréhension des effets produits par ces présences de l'art et de la culture en milieu carcéral, mais aussi d'interroger la perspective philosophique et politique d'une émancipation par l'art et la culture sur laquelle reposent bien souvent ces pratiques, ainsi que la visée d'*humanisation* dont elles se réclament.

## 1. Des humanités carcérales ?

Une célèbre déclaration de Victor Hugo, qui fleure bon le triomphalisme de l'École de la République, me servira de point de départ : « chaque fois qu'on ouvre une école, on ferme une prison ». Son message est clair : l'absence d'instruction conduit à la délinquance, instruisez, et les prisons seront vides. On peut également lire, dans un roman de Victor Hugo, *Claude Gueux* (1834), une formulation plus imagée et plus violente de la même idée : « la tête du peuple... Cette tête, cultivez-la, défrichez-la, arrosez-la, fécondez-la, moralisez-la, éclairez-la, utilisez-la, vous n'aurez plus besoin de la couper<sup>1</sup> ».

La place que l'art et la culture prennent aujourd'hui en milieu carcéral, l'intérêt qu'y porte la société, l'engagement de l'État en France – l'existence d'un *Protocole d'accord* entre le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de la Justice, signé le 30 mars 2009 – et encore l'existence d'un *groupe Culture* à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire, et de médiateurs culturels en prison, tout cela témoigne d'un mouvement dans lequel est investie une forte conviction en la puissance éducatrice et même rédemptrice de l'art et de la culture – les actions « art et culture » en prison sont d'ailleurs proposées essentiellement dans le cadre de la réinsertion via le Service Pénal d'Insertion et de Probation (SPIP) – et incite à se demander pourquoi et comment une porte de prison qui se ferme peut être aussi une porte d'école qui s'ouvre pour certains détenus. Des exemples, certains impliquant des artistes de renom retiennent l'attention des médias : ici, un comédien fait jouer *En attendant Godot*, de Beckett, à des détenus ; là un metteur-en-scène monte un spectacle avec des détenus, à partir d'un scénario écrit par un détenu de longue peine. Ailleurs, un artiste plasticien investit un

---

<sup>1</sup> Cité par R. Frégny dans *Carnet de prison ou l'oubli des rivières*. Gallimard/Tracts, 2019, p. 35.

centre pénitentiaire, et y compose avec la complicité conjointe des surveillants et des détenus de vastes photographies déployées dans toute l'enceinte de la prison. Ailleurs encore, un écrivain en résidence accompagne des détenus sur les chemins de l'écriture.

Les exemples de prisonniers qui ont fait leur classe en prison – baccalauréat et parfois doctorat inclus – comme le philosophe Bernard Stiegler, ne sont pas rares, et certains y sont devenus écrivains également reconnus, comme René Frégni. A quoi doit-on ces trajectoires ? À « l'exception culturelle » française ? À la condition carcérale elle-même ?

Certes des artistes, des poètes, emprisonnés, et pour lesquels la prison a joué un rôle dans leur œuvre et leur trajectoire, il y en a de tout temps sans doute, Et même du côté de la philosophie, *L'Apologie de Socrate*, qui est l'un de ses textes fondateurs dans notre culture, a pour cadre et même pour thème de réflexion l'incarcération de Socrate et son choix de demeurer en prison et d'accepter la peine suprême...

Mais ce qui m'interpelle ici en premier lieu, ce ne sont pas les récits de prison faits par des écrivains passés par la case prison ; c'est bien cette possible porte ouverte sur l'étude, l'art et la culture, la création, *au cœur même de la prison*. C'est la politique culturelle qui se préoccupe d'installer cette possibilité, mais ce sont aussi les raisons, les motifs et les ressorts qui mènent à franchir ces portes et à persévérer sur la voie de ce que j'appellerai donc « les humanités carcérales ». J'hésitai à employer cette formulation un peu provocatrice, mais je m'autorise d'un précédent : *L'Université de Rebibbia*, tel est le titre du récit du séjour que fit l'écrivaine italienne Goliarda Sapienza dans la prison de Rebibbia, à Rome, en 1980. Cet exemple italien, majeur et assez ancien, de grande ampleur – le théâtre à l'intérieur de la prison est l'une des scènes de Rome les plus réputées et les plus fréquentées – coupe court à l'idée de voir dans cette place de l'art en prison une « exception française ».

## 2. Humanisation ou exigence démocratique ?

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, je précise que cette rédemption par l'art et la culture reste rare, circonscrite à quelques cas, et que pour l'essentiel, comme l'écrit René Frégni, « la prison, nous le savons tous aujourd'hui, est l'université du crime. N'importe quel petit voleur à la tire sortira de là braqueur chevronné et le simple assassin de hasard y deviendra au fil des années tueur à gages<sup>2</sup> ». René Frégni est un écrivain dont la vocation est née en prison, il sait de quoi il parle, et par ailleurs de nombreuses études montrent que l'incarcération est souvent contre-productive, et qu'elle engendre davantage de récidive que les peines alternatives. Cette mise au point interdit d'analyser l'entrée de l'art et de la culture au cœur des prisons comme étant exclusivement un processus d'*humanisation* du système carcéral. Je me ferai ici l'écho de la réflexion du collectif nommé *Les Philosophes publics*, dont les membres animent des ateliers de philosophie en Maison d'arrêt. L'un d'entre eux Marc Rosmini, fait état du « sentiment étrange, le plaisir étant toujours teinté d'un certain malaise » que lui procurent ces interventions. Ce malaise, explique-t-il vient du fait que « la prison est une institution dont le sens n'est pas clair<sup>3</sup> », parce que les finalités qu'on lui assigne sont « multiples, et, parfois contradictoires. Plus encore que d'autres institutions (on pourrait penser à l'école, par exemple), la prison donne l'impression de douter de son propre sens ».

On peut se demander si les mêmes interrogations et malaises ne sont pas aussi du côté des artistes et écrivains intervenants. « Accepter d'intervenir dans une institution carcérale, n'est-

---

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 35.

<sup>3</sup> Rosmini, M. (2019). Peut-on Philosopher en prison ? Marcelle. En ligne : <https://marcelle.media/peut-on-philosopher-en-prison/>, consulté le 17/10/2023. Pour les citations empruntées à cet article en ligne, la pagination ne peut être indiquée. De même pour les autres citations tirées de ce texte.

ce pas lui reconnaître de fait une forme de bien-fondé ? », se demande aussi Marc Rosmini. Et il précise :

« Notre présence aux Baumettes – prison de Marseille - interroge donc les limites des compromis que nous, en tant que collectif, sommes prêts à accepter pour pouvoir aller vers des publics avec lesquels il nous semble pertinent d'échanger. Au nom d'une exigence de pureté, devrions-nous refuser toute collaboration avec une institution dont, étant donné son fonctionnement actuel et ses effets concrets, nous doutons de la signification et de la légitimité ? Ou bien est-ce que la fin (philosopher avec les détenu.e.s, et enrichir ainsi leur outillage intellectuel) justifie, en l'occurrence, les moyens ? »

Pour Marc Rosmini et le collectif des *Philosophes publics*, leur rôle en prison et celui de la philosophie ne sont en rien un travail d'*humanisation* de la prison, mais relèvent d'une exigence *démocratique* :

« Il n'est sans doute pas anodin, pour l'institution pénitentiaire, d'inviter la philosophie à œuvrer en son sein, car la pensée critique comporte toujours des risques pour les autorités instituées... L'existence même de ce dispositif peut donc être interprété comme une preuve que nous vivons en démocratie. »

### 3. La culture comme évasion, fenêtre sur le monde ?

La métaphore de l'*évasion* est régulièrement utilisée pour désigner l'apport de l'art et de la culture en prison. Mais comment la comprendre ? Et aussi cette autre métaphore : la culture *fenêtre* sur le monde ? Un reportage consacré à l'expérience du théâtre dans la prison de Ribebbia apparaît sur *You Tube* avec cet intitulé : « l'évasion par le théâtre ».

Faut-il comprendre que les livres, la pensée, la pratique du théâtre, la pratique artistique, permettent de *sortir* de sa cellule, d'être en contact avec un peu du monde extérieur ? Oui sans doute, et un écrivain né en prison, René Frégni en témoigne avec lyrisme :

« Jamais je ne voyageai si loin que dans ces sept mètres carrés. Je me mis à lire tout ce que contenait la minuscule bibliothèque de la prison... Jusqu'à ce que mes yeux saignent de fatigue, à force de scruter dans la demi-pénombre les caractères d'imprimerie, je dévorai tout ce qui me tombait sous la main. Pendant six mois, mon cachot fut peuplé d'amis imaginaires, d'aventuriers, de femmes éblouissantes, de paquebots quittant des ports aux quatre coins des océans, d'îles fabuleuses. Je traversai des forêts, entrai dans des villes d'or, tombai amoureux à chaque coin de rue, tentai de pénétrer les pensées les plus extravagantes. Les plus hermétiques me semblaient les plus profondes. [...]

Et chaque soir, avant que la lumière ne s'éteigne au plafond, ampoule nue protégée par un treillis métallique, j'écrivais un petit poème bourré d'émotion, de naïveté et de fautes d'orthographe.

[...] Mon enfance fut peuplée de vols, de révolte, de petits mensonges et de solitudes. Ma vie, dès ce cachot, fut peuplée de mots, de sentiments, d'espoir. Sous chaque mot se cachait une émotion. [...]

Moi je lisais, j'étudiais, je découvrais un autre monde derrière la réalité, plus profond, plus étonnant, plus mystérieux que la réalité. Je pensais souvent à Edmond Dantès : un homme face à un mur devient fou, un homme qui creuse vers la liberté ou qui lit est sauvé. Lire c'était creuser vers des paysages magnifiques<sup>4</sup>. »

Alors oui, évasion, sortie de la prison, mais ce *mouvement métaphoriquement vers l'extérieur* est d'abord *mouvement vers l'intérieur*, une évasion toute intérieure sans doute nécessaire pour que se révèle la force des mots et des formes d'art à faire advenir le réel. Il faut sans doute qu'une situation exceptionnelle ressourçe la personne aux émotions pour que l'écart propre à l'art, aux tropes et aux figures de style soient, ainsi qu'est le livre comme l'écrit Kafka, dans une lettre à son ami Oskar Pollak, « comme un navire pour briser la glace qui est en moi<sup>5</sup> », ou encore comme « une hache qui brise la mer gelée en nous », et pour découvrir « que pour rendre la sensation de la vie, pour ressentir les objets, pour faire de la pierre une pierre, il existe ce qu'on appelle l'art<sup>6</sup> », comme l'écrit Victor Chklovski.

<sup>4</sup> Frégni, R. (2019). *Carnets de prison ou l'oubli des rivières*, op. cit., p. 17.

<sup>5</sup> Lettre datée du 27 janvier 1904.

<sup>6</sup> Chklovski, V. ([1917], 2008). *L'art comme procédé*. Édition Allia (traduit du russe par Régis Gayraud), p. 23.

Tout cela incite à aller plus loin dans l'analyse, et à s'intéresser à l'expérience que constituent un atelier d'écriture, un atelier de philosophie, une rencontre avec l'art du théâtre, et aussi à ce qui, dans la condition carcérale « favorise » ou « optimise » ces recours. René Frégni, qui a animé de nombreux ateliers d'écriture en prison en témoigne :

« Combien de détenus m'ont dit : « j'avais oublié toutes les odeurs, un jour j'ai écrit par hasard le mot figuier, le mot septembre, et brusquement tout est remonté : l'herbe mouillée des matins d'automne, la brume qui accompagne une rivière, le bruit de l'eau, celui des chiens de chasse, la saveur extraordinaire d'une figue encore recouverte de rosée<sup>7</sup>... »

Ce témoignage parmi d'autres déplace un peu mon questionnement : qu'arrive-t-il en prison pour que la commune capacité d'émotion se libère et s'affine au point que la sonorité des mots s'ouvre au poids du monde ? Pour que chaque mot devienne comme une possible madeleine proustienne, une remise en cause du partage du sensible imposé dont la prison est la forme aboutie la plus brutale ?

Un autre écrivain « né » en prison, sauvé par l'écriture, Khaled Miloudi, apporte une réponse dans son récit autobiographique. On y découvre un enfant élevé dans la violence et la pratique paternelle du cachot, du placard ou de la cave en guise de punition, un enfant forgé physiquement et psychologiquement par cette violence paternelle, y trouvant à la fois une ténacité, un courage, une morale de l'honneur défendu à coups de poings, et une incapacité à contrôler cette violence à fleur de peau dont il garde le goût, malgré la pratique canalisatrice de la boxe sportive de haut-niveau professionnel. La prison connue très tôt et devenue le lieu d'une nouvelle famille avec sa chaleur et ses complicités, l'enchaînement de la petite délinquance et du grand banditisme, au contact des anciens détenus retrouvés à chaque sortie, ponctuée de violentes et récurrentes bagarres et altercations musclées. Vols et braquages de banques et de fourgons blindés s'enchaînent, armes au poing et échanges de coups de feu avec la police, malgré les amours, les mariages et les paternités, et font qu'à l'âge de 45 ans, Khaled Miloudi totalise près de 10 années passées en maison d'arrêt, et pas mal d'années en « cavale ». À l'issue de l'ultime procès bilan de ses diverses interpellations, il est condamné à un total de 45 années de réclusion criminelle assortis d'une période de 20 ans. Quelques années avant, lors d'un nouveau retour « à la case prison », comme il l'écrit, Khaled Miloudi avait craqué, en quartier d'isolement :

« Cette fois, je savais que je croupirais en cellule de longues, de très longues années. La porte se referma, les trois verrous claquèrent. Je fis un pas et restai comme paralysé ; mes jambes ne répondaient plus, mon cerveau s'était éteint. Je ne pouvais, ne pouvais plus avancer devant les abysses qui me tendaient les bras. J'étais seul et je voulais mourir là, tout de suite. Pourquoi attendre ? La vie n'était pas faite pour moi. Je l'avais gâchée, je l'avais détruite, pulvérisée en mille morceaux. Et ces morceaux s'étaient fichés en moi. [...]

Je me suis posé la question.

Pourrais-je continuer de vivre dans une cage ?

Sans une émotion. Un désir. Un rêve. Un chagrin. Un sourire. Un souvenir. Un baiser. Le toucher d'une main.

À sentir. À décrire. À partager. De moi pour moi. De moi pour les autres.

J'avais le choix.

La corde ou la plume.

La corde, deux draps que j'avais méticuleusement préparés, tressés, avec à une extrémité un nœud coulant, avait l'allure et la forme antipathique d'un serpent, d'un serpent venimeux. Lové sur lui-même et trônant sur la chaise face à moi.

À côté, posés sur une vieille table en bois, un bloc-notes et un Bic à encre noire.

[...]

Dans la balance : la vie ou la mort.

---

<sup>7</sup> Frégni, R. (2021). *Tu tomberas avec la nuit*. Folio/Gallimard, p. 26.

Ils ont pesé, lourd. Mes enfants. J'étais dans un cercueil, prêt à être inhumé, et ils déambulaient un à un devant moi, sanglotant, s'inclinant au-dessus de ma dépouille. J'ai entendu leur peine, leurs derniers mots, et je me suis senti lâche.

[...]

En me libérant de mes peines, des redoutables épreuves que je devais affronter et surmonter, je les condamnais à vivre avec mon boulet.

Un soir, après m'être débarrassé de la corde, de la boîte de somnifères, malgré les vrombissements incessants d'un acouphène, j'ai entendu une voix, une voix intérieure venue de très loin.

Elle m'a sorti de ma torpeur et m'a poussé, m'a guidé vers les feuilles à lignes bleues du bloc-notes. Je me suis assis, et les premiers mots qui sont sortis étaient *nebrik'oum, nebrik'oum, n'motaleykoum*.

Je vous aime, je vous aime, je me meurs sans vous.

Je me suis effondré. J'ai pleuré.

Longtemps j'ai pleuré cette nuit, toutes les larmes, les vieilles aussi qui débordaient de mon aquifère. Plus je pleurais, plus mes larmes me rafraîchissaient, me réveillaient.

J'ai senti quelque chose.

Un souffle de vie, un bruit de l'âme.

Cette nuit-là, sans chercher mes mots, j'ai écrit un poème, mes premiers pas vers l'espérance, l'amour, la vie.

L'écriture, dès le lendemain, est devenue ma canopée, ma rencontre intérieure, ma mise à jour<sup>8</sup>. »

En lisant ces pages, j'avais presque l'impression troublante de lire un conte édifiant, un conte à l'eau de rose... Nulle raison pourtant de douter de la vérité et de la sincérité de ce récit, ni de ces lignes bilan qu'écrit un peu plus loin Khaled Miloudi :

« J'avais choisi la plume pour m'évader, vivre des voyages immobiles, résister au temps et rester vivant. Je ne voulais plus renouer avec le passé. Mes enfants étaient le phare qui me guidait vers la liberté, malgré ma longue peine rien ne pouvait m'en détourner. L'espérance était née et chaque jour qui s'écoulait me rapprochait un peu plus d'eux. J'avais échangé l'inessentiel pour la vérité, mes certitudes pour des questions, ma fuite en avant pour un face-à-face, ma peau pour une autre peau. Écrire était ma bulle, mon oxygène pour le cœur et l'âme, comme une fenêtre sur la liberté<sup>9</sup>. »

À partir de là, Khaled Miloudi reprend ses cours par correspondance de philosophie et de littérature, entre deux procès, prépare une licence d'histoire, profite du développement en prison des activités culturelles et sportives, se découvre « différents centres d'intérêt » permettant « d'occuper à bon escient [son]cerveau<sup>10</sup> », comme il l'écrit, et réussit même « à faire venir une metteuse en scène pour créer un atelier théâtre pour les détenus ». En 2014, cette troupe carcérale donne le *Caligula* d'Albert Camus :

« Jamais au cours de mes longues années d'incarcération je n'ai reçu un flot aussi vivifiant de reconnaissance et de souvenirs lumineux. J'entends encore résonner en moi l'écho de nos émotions partagées... Bon moment comme seul l'art peut en offrir, parce qu'il est le passage de soi aux autres, parce qu'il rend le monde commun<sup>11</sup>. »

En 2015, couronnement, Khaled Miloudi depuis sa cellule s'inscrit pour le prix national de poésie Blaise-Cendrars, et l'un de ses poèmes obtient le premier prix !

#### 4. La prison, condensé de la condition humaine

Si je tente de résumer les éléments qui peuvent apporter quelques bouts de réponse à ma question : comment comprendre ces trajectoires culturelles d'exception en prison, comment comprendre ces « effets de l'art et de la culture » en prison ?, je retiendrai que d'abord l'art et la culture n'ouvrent sur le monde qu'en ouvrant sur *l'intériorité*, que les mots et les formes

---

<sup>8</sup> Miloudi, K. (2022). *Les couleurs de l'ombre*. Éditions Équateurs, p. 107-109.

<sup>9</sup> *Ibid*, p. 119.

<sup>10</sup> *Ibid*, p. 120.

<sup>11</sup> *Ibid*, p. 122.

d'art, les « écarts » propres à l'art n'ouvrent l'accès au réel que lorsque cède la porte fermée de *l'émotion*, et plus encore lorsque l'expérience carcérale confronte au plus profond de *l'expérience humaine*. Ce n'est pas tant parce que l'art et la culture humaniseraient la prison ; mais, presque à l'inverse, parce que la vie en prison, la condition carcérale offre une sorte de condensé de la condition humaine. Marc Rosmini avance ainsi l'hypothèse selon « laquelle la vie en prison suppose que la ou le détenu.e affronte la violence, éventuellement des remords, des dilemmes, et probablement un certain sentiment d'absurdité et constitue alors une sorte de condensé de la condition humaine<sup>12</sup> ».

Certes, ces éléments de réponse reposent sur quelques cas individuels. Mais il ne peut en être autrement, il ne peut s'agir que de trajectoires individuelles qui n'obéissent certes pas à des lois générales, n'en recourent pas moins des conditions communes. L'importance des émotions retrouvées, par exemple, se retrouvent dans les témoignages liés à l'expérience théâtrale dans la prison italienne de Rebibbia... Le défi le plus important pour la metteuse en scène thérapeute, comme pour la chorégraphe qui l'accompagne, est la reconquête du corps : le travail théâtral doit d'abord permettre de mieux ressentir son corps ; « ils vivent enfermés et perdent la notion de leur propre corps. Ce n'est pas simple, parce que ces hommes répriment leurs émotions », déclare-t-elle. Un détenu témoigne : « Je suis venu en me disant que je n'étais pas capable de faire du théâtre ; je n'ai pas de mémoire .... Ici, j'ai appris à entrer très profondément en moi, à m'aider moi-même, à me dire "Mauricio, tu ne peux pas faire que de mauvaises choses... Le vrai Mauricio, c'est vivre cette expérience encore plus fort" ». L'évasion par la culture, ici, c'est se retrouver, se prouver que, et une reconquête de soi-même.

Mais ces éléments d'explication ne suffisent pas. Khaled Miloudi, comme René Frégni et d'autres écrivains qui ont découvert l'écriture en prison, décrivent souvent comment le travail des mots, préoccupation constante de qui écrit et dont le souci l'accompagne en permanence, transforme en profondeur le temps et l'espace de l'emprisonnement. Même la promenade tant attendue paraît trop longue, la hâte de retrouver la cellule pour coucher sur le papier les phrases qui prennent forme dans la tête et obsèdent l'emporte. Miloudi raconte même qu'il renonce au repas pour écrire, que la solitude de la cellule habitée par les mots devient un chemin de liberté. Le mot « cellule » retrouve alors son double sens que rappelle l'écrivain Philippe Claudel, qui a enseigné en prison : « le mot "cellule" : la plus petite unité du vivant. L'espace de l'enfermement<sup>13</sup> ». Ce précieux silence nécessaire à l'écriture et à l'étude, en prison, il faut le conquérir dans les heures où s'arrêtent le bruit de la prison, au petit matin. Miloudi écrit dans la belle heure de six heures du matin, quand cessent les hurlements venus des cellules. Et René Frégni raconte :

« Dans presque toutes les cellules du couloir, ces jeunes fauves hurlaient une partie de la journée, leurs cris déchiraient les profondeurs sonores de la nuit. Ils tentaient de défoncer leur lourde porte de bois, s'interpellaient par les lucarnes grillées, tapaient sur un tuyau de chauffage qui faisaient le tour de la prison et n'avait jamais fait circuler que l'écho de révoltes puériles...

Moi je lisais, j'étudiais (...) chaque jour j'ouvrais un nouveau livre, passais à travers les barreaux et m'évadais sur des échelles de mots<sup>14</sup>. »

Miloudi lui, « dort par intermittence, sans cesse réveillé par des cris, des hurlements, des obscénités. En majorité les détenus sont jeunes. Pour la plupart désœuvrés, incultes, avec une prédilection compulsive pour la télé-réalité ». Miloudi « profite d'une accalmie vers 6h pour écrire<sup>15</sup>. »

---

<sup>12</sup> Rosmini, M. (2019). Peut-on Philosopher en prison ? Marcelle. *Op. cit.*

<sup>13</sup> Claudel, P. (2002). *Le bruit des trousseaux*. Éditions Stock, p. 63. Cité par Clément Dorival (2008), dans *9m2 pour deux*, éditions Lieux Fictifs.

<sup>14</sup> Frégni, R. (2019). *Carnets de prison ou l'oubli des rivières*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>15</sup> Miloudi, K. (2022). *Les couleurs de l'ombre*, *op. cit.*, p. 127.



Les détenus sont *désœuvrés*, il faut souligner le terme, Miloudi, Frégni sont eux habités par les mots, la possibilité de l'œuvre. Non pas désœuvrés, mais « *œuvrés* », « *travaillés par* ». Le travail de l'œuvre comme le disait Paul Valéry est aussi travail sur soi. Pour eux, et quelques autres, au désœuvrement a succédé un espace-temps conquis qui ressemble à cette disponibilité que les Grecs appelait la *skolé*, ce loisir nécessaire à l'étude dont nous vient le terme même d'*école*. La comparaison semble sacrilège et pourtant je retrouve dans ce qu'écrivent les Miloudi, Frégni et autres quelque chose de ce que doit être l'école dans les descriptions qu'en faisait le philosophe Alain, chantre de l'école républicaine dans ses *Propos sur l'éducation* :

« L'école est un lieu admirable. J'aime que les bruits extérieurs n'y entrent point. J'aime ces murs nus. Je n'approuve pas qu'on y accroche des choses à regarder, même belles, car il faut que toute l'attention soit ramenée au travail... Et tout cet ennui, là autour, et ce vide sans profondeur, sont comme une leçon bien parlante.... (...) Cette simplicité monastique n'est jamais acceptée par ses vraies causes, quoique, dans le fait, on s'y trouve heureusement réduit<sup>16</sup>... »

Cette comparaison École-Prison ne plaide pas en faveur de la thèse d'un effet d'humanisation de l'art et de la culture en prison ; c'est plutôt la prison qui y fonctionne comme un analyseur de l'école. Elle interroge cette conception de l'école comme coupée du monde et se voulant comme un espace-temps monacal. S'il y a une *humanisation* de la prison quand l'art et la culture y pénètrent, c'est d'abord au sein même de l'espace carcéral, dans une sorte de retournement du détenu quand la condition carcérale, quand les conditions « déshumanisantes » de l'existence en détention, le conduisent à « réaffirmer son appartenance à la pleine humanité », comme l'écrit Marc Rosmini. Ce familier de la philosophie en prison se souvient des propos d'un détenu participant à un atelier de philosophie à la prison des Baumettes, déclarant, « pour reprendre littéralement ses mots, que les conditions d'existence en détention avaient pour effet d'"animaliser" les individus », et que l'atelier de philosophie lui permettait de « lutter contre cela<sup>17</sup> ». La philosophie pas plus que l'art n'humanisent la prison ; c'est plutôt la prison qui confronte le détenu à l'exigence du maintien de notre humanité et de la signification de l'existence, et ouvre ainsi le chemin de la philosophie. Marc Rosmini évoque cette incursion du philosophe en prison comme des « moments où la joie de penser ensemble crée et constitue une communauté d'esprits s'élevant au-dessus des contingences matérielles et institutionnelles ». L'idée d'une communauté est ici essentielle ; l'appartenance à la pleine humanité n'est pas une démarche exclusivement solitaire, elle se réaffirme en se partageant. L'art, la pensée rassemblent, fabriquent du commun. Marc Rosmini établit ainsi un lien entre le Socrate de *l'Apologie*, et l'atelier de philosophie en prison :

« On peut dire que, selon Socrate, demeurer pleinement un être humain consiste notamment à se rendre le plus possible indifférent à la particularité de la situation carcérale, et à continuer à cultiver sa raison, coûte que coûte. Très modestement, nos ateliers à la MAF des Baumettes tentent d'inciter les détenues à prolonger cet élan socratique. »

Ce philosophe public montre bien aussi la dimension de communauté de la pensée philosophique en prison :

« Philosopher, c'est essayer d'élaborer et d'explicitier des concepts et des valeurs qui soient indépendants du lieu et du temps où nous nous trouvons ; c'est tenter de viser l'universel, et donc faire en sorte de mettre provisoirement de côté ce qui nous singularise en tant que personne (notre âge, notre condition sociale, nos appartenances culturelles, notre époque, etc.). Fondamentalement, cette mise à distance constitue le socle de l'égalité profonde qui règne entre ceux qui philosophent ensemble : lorsque c'est la raison qui s'exprime à travers celui qui prend la parole, il n'y a plus d'un côté un professeur et de l'autre des élèves, ni de détenues d'une part et de Philosophes Publics d'autre part. Il n'y a que des sujets qui, sans succomber à la tentation de l'argument d'autorité, discutent ensemble pour évaluer des idées, des normes, des raisons. »

<sup>16</sup> Alain ([1932], 1972). *Propos sur l'éducation*. PUF, p. 19.

<sup>17</sup> Rosmini, M. (2019). Peut-on Philosopher en prison ? Marcelle. *Op. cit.*

Il y a dans ce propos et sa lucidité un usage pragmatique, voire instrumental, de la *visée de l'universel*, qui ne se paie pas de grands mots.

René Frégni aussi raconte sa rencontre avec la philosophie. La scène se passe pendant la promenade, et je ne résiste pas au plaisir d'en citer longuement le récit, tant il illustre (volontairement ?) l'ambiguïté de la séduction que peut exercer la culture philosophique :

« Un jeune homme très gros marchait seul. J'appris que c'était un objecteur de conscience, un professeur de philosophie. Il refusait d'apprendre à tuer. Il m'intrigua. Personne ne lui adressait la parole. Un matin je fis quelques pas avec lui. Il n'employait pas les mêmes mots que les autres. Il était pâle, mou, terrifié. J'eus la sensation qu'il savait mille choses que nous ne savions pas. Il me parla d'un monde que je n'avais jamais côtoyé dans mon quartier. Un monde abstrait et fascinant.

Il m'ouvrait des portes inconnues sur des régions qui me semblaient merveilleuses. Je sentis que cet homme était plus riche que moi... « Quand l'élève est prêt, le maître arrive ».

Désormais, chaque matin, je tournais avec lui. Si je n'avais pas été marseillais, les autres m'auraient associé à lui, si faible, si féminin. Ils n'auraient fait de nous qu'une bouchée.

Dans toutes les prisons une certaine crainte mêlée de respect entoure les Corses et les Marseillais. Ce préjugé me protégea et protégea sans doute le pauvre bougre.

Je ne voulus rien perdre de ce qu'il me disait. Je demandai à l'aumônier un stylo, un cahier et une paire de lunettes à peu près à ma vue, qui ne s'était pas améliorée et à cause de laquelle j'avais raté toute ma scolarité. Seul dans ma cellule, personne ne penserait à m'appeler "Quatre œil".

Ces cellules étaient glaciales et très sombres. Dès qu'on nous y enfermait, après la promenade, j'écrivais avant de l'oublier tout ce que cet homme m'avait dit en tournant.

Et alors que j'avais fui toutes les écoles, lycées et collèges, j'avais un professeur, une encyclopédie pour moi tout seul. Je suis entré, en tournant dans une cour de prison, dans le monde magique de la culture que je n'allais plus quitter. Je venais de rencontrer mon abbé Faria.

Pour la première fois de ma vie j'entendais parler de Freud, de Nietzsche, de Sartre et de Spinoza. Je demandais à ce brave aumônier un dictionnaire, car beaucoup de mots que mon professeur employait m'étaient inconnus.

Au fil des mois je recopiais sur mon cahier la définition de tous ces mots extraordinaires, tels que schisme, altérité, dialectique, quintessence, existentialisme, aphorisme, sybarite et autres alacrités du langage.

Jamais je ne voyageai si loin que dans ces sept mètres carrés. Je me mis à lire tout ce que contenait la minuscule bibliothèque de la prison<sup>18</sup>. »

On a là un cas particulier, lié à une trajectoire singulière. Mais qu'en est-il de la relation à la philosophie des détenus que les seules circonstances d'une offre d'ateliers philo ont conduit à cette aventure ? C'est encore du côté du collectif des *philosophes publics*, et à nouveau sous la plume de Marc Rosmini, que j'ai trouvé des éléments de réponse, d'ailleurs en partie déjà mobilisés dans mon propos initial. Le point de départ de sa réflexion est une sorte de contradiction béante entre la philosophie et la prison : « philosopher, écrit-il, consiste, entre autres, à poser radicalement la question de la signification. Or la prison est une institution dont le sens n'est pas clair ». Cette obscurité porte sur ses fonctions même, sa raison d'être : « les finalités que l'on assigne à la prison sont multiples et, parfois, contradictoires ». Vengeance collective, punition, rédemption, rééducation, réinsertion, mise à l'écart du délinquant, tout cela est mêlé dans les têtes, jamais bien démêlé. La prison est une sorte d'*impensé politique*.

« La prison donne l'impression de douter de son propre sens, notamment en évitant soigneusement d'aborder cette question » résume ce philosophe public. Quoi de plus étrange alors que la prétention de la philosophie à porter sur tout une interrogation radicale quant au sens, à la signification ? « Dans ce contexte incertain, écrit encore Marc Rosmini, il est donc assez troublant de pratiquer une méthode – la philosophie, en l'occurrence – qui consiste à questionner radicalement la signification ». Mais c'est précisément cette situation paradoxale qui fait toute sa force, et qui y a « préparé » les détenus :

---

<sup>18</sup> Frégni, R. (2019). *Carnets de prison ou l'oubli des rivières*, op. cit., p. 15-17.

« Quel que soit le thème que nous abordons avec les détenues, chacune sent bien, sans avoir à le formuler explicitement, que les questions qui sont posées concernent aussi le lieu même où elles le sont, non par leur contenu (encore que cela arrive quelquefois) mais par leur forme et leur nature. »

Nouvelle formulation du paradoxe : c'est parce que la prison est fondamentalement impensée et soustraite à la question de la signification que la condition pénitentiaire peut ouvrir un chemin vers la pensée philosophique, posant radicalement la question de la signification.

## 5. Oublier Foucault ?

Au moment où je dois conclure, je constate qu'à aucun moment je n'ai recouru au *Surveiller et punir* de Michel Foucault. Aborder la prison en philosophe, sans ce recours, c'est étonnant, et je me demande pourquoi. Il aurait été possible de partir de la thèse centrale de Foucault, et d'envisager le recours de l'institution pénitentiaire elle-même à l'art et à la culture, cette politique culturelle en prison dans le prolongement, dans l'esprit de cette thèse. Au fondement de la pensée de Foucault on trouve en effet les notions de « biopouvoir », de « microphysique » de pouvoir et de norme. Foucault considère la punition comme une fonction sociale complexe, qui s'empare du corps pour l'investir de « rapports de pouvoir ». L'entreprise carcérale moderne est selon lui une véritable entreprise d'orthopédie sociale, une tentative pour quadriller, contrôler, mesurer, dresser les individus, les rendre à la fois « dociles et utiles ». Comme le résume un autre philosophe exerçant la philosophie en prison, Alain Guyard, « Foucault montrera que dans les sociétés disciplinaires, on exige du détenu qu'il fasse retour sur sa peine, qu'il s'interroge sur elle et l'intègre aussi sur le plan de son intimité psychique et spirituelle<sup>19</sup> ». Il serait alors aisé de considérer, au moins à titre d'hypothèse, que l'art et la culture en prison, comme politique carcérale, s'inscrivent dans l'entreprise d'orthopédie sociale qu'analyse Foucault. Je ne l'ai pas envisagé, et j'ai été conforté dans cet évitement par l'article d'Alain Guyard, qui explique en ces termes pourquoi il a pris lui-même ses distances avec la pensée carcérale de Michel Foucault :

« Cela vient sans doute de ce que je ne suis pas un philosophe qui pense la prison à travers une généalogie des processus politiques qui s'y inscrivent, mais parce que je suis un professeur de philosophie qui travaillent en prison. Et je travaille moins avec des concepts qu'avec des prisonniers. C'est au cours de leur fréquentation que j'ai été amené, progressivement, à m'écarter des analyses foucauldienne<sup>20</sup>. »

En d'autres termes, l'antihumanisme théorique reste à la porte de la prison. Au-delà de l'analyse des micro-pouvoirs, des tactiques et des stratégies de pouvoir « qui sous-tendent cette institution paradoxale, à la fois toujours critiquée et toujours renaissante, qu'est la prison<sup>21</sup> » comme l'écrit Foucault, le détenu comme personne<sup>22</sup> est toujours là.

Je constate aussi que le recours philosophique qui me semble plus opportun est celui de Jacques Rancière. Sans comparer les détenus « touchés » par l'art et la culture aux ouvriers de *La nuit des prolétaires*, cet ouvrage dans lequel Jacques Rancière sort de l'oubli ces ouvriers saint-simoniens qui avaient fait le choix de l'émancipation par l'art, la poésie et la philosophie. Ouvriers et ouvrières le jour – tailleurs, menuisiers, raboteurs, « décrotteurs », lingères, typographes – ils se font la nuit poètes, peintres, écrivains, prélevant, sur le temps du repos que leur condition voue à la reproduction de la force de travail, le temps de l'art et de la pensée. Ils refusent ainsi le partage du sensible imposé, qui voue les uns aux privilèges de la pensée et de

---

<sup>19</sup> Guyard, A. (2012). Philosophie carcérale, *Variations*, 16/2012, p. 2. En ligne : <https://doi.org/10.4000/variations.200>, consulté le 17 octobre 2023.

<sup>20</sup> *Ibid*, p. 1.

<sup>21</sup> Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*. Gallimard, p. 234.

<sup>22</sup> « En fait, je ne m'intéresse pas au détenu comme personne », écrit même Foucault dans *L'illégalisme et l'art de punir*, entretien avec G. Tarrab, *La Presse*, n° 80, 3 avril 1976. Cité par A. Guyard.

l'expression, les autres aux servitudes du travail. Chez ces ouvriers il s'agit d'un choix délibéré, en appui sur une conviction initiale, selon laquelle seule cette voie est pleinement émancipatrice ; ce n'est pas le cas des détenus, et c'est pourquoi la comparaison s'arrête-là. Mais la question du partage du sensible est bien la question commune. L'entrée de l'art, de la philosophie, de la poésie dans l'univers carcéral remet en cause le partage du sensible imposé. Rappelons comment Rancière définit le partage du sensible :

« J'appelle partage du sensible ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps un commun partagé et des parts exclusives. Cette répartition des parts et des places se fonde sur un partage des espaces, des temps et des formes d'activités qui détermine la manière même dont un commun se prête à participation et dont les uns et les autres ont part à ce partage<sup>23</sup>. »

Comme l'écrit Aliocha Wald Lasowski dans son dialogue avec Jacques Rancière publié sous le titre *Penser l'émancipation*, « reconnaître ce qui bouscule les partages du sensible et renouvelle des formes d'existence, c'est envisager que d'autres capacités de vie sont possibles et imaginables<sup>24</sup> ». Il n'est pas indifférent que ce renouvellement des formes d'existence, l'émergence de ces autres capacités de vie passent par les chemins de l'art et de la pensée : l'art et la pensée sont de puissants facteurs d'*individuation*. J'emprunte ici un second recours théorique à la philosophie de Georges Simondon, chez qui ce concept d'individuation est central.

Pour bien comprendre ce concept et sa portée, il faut commencer par bien distinguer individuation et individualisation. *L'individualisation* met l'accent sur la *singularité*. On veut « se singulariser », être unique, et différent des autres. C'est un processus qui enferme en soi, fige et sépare des autres.

Pour Simondon, l'individu véritable est tout autre chose : il est *le processus même de l'individuation*. Simondon substitue à l'idée d'individu figé le processus d'individuation comme *un processus temporel* : l'individu – chacun d'entre nous en tant qu'individu – ne cesse de se transformer, il est cette capacité même de se transformer, et aussi un processus *relationnel* : notre individuation est tributaire de nos relations aux autres.

Je vais ajouter, pour conclure, un autre complément théorique, emprunté à un lecteur avisé de Simondon, et qui puise dans Simondon sa philosophie esthétique, son analyse de la relation esthétique, il s'agit de Baptiste Morizot dans un ouvrage co-signé avec Estelle Zhong Mengual : *Esthétique de la rencontre. L'énigme de l'art contemporain* (2018). Selon Baptiste Morizot, l'individuation passe par des « rencontres individuantes », et c'est particulièrement ce qui se passe avec les œuvres d'art.

Morizot forge une autre notion qui me semble aussi assez bien éclairer ces effets de l'art et de la culture en prison, la notion de « trajectoire d'individuation ». Ce qui se déclenche pour certains détenus dans la rencontre avec la poésie, l'écriture, le théâtre et même la philosophie, ce sont bien de puissantes trajectoires d'individuation.

« Une trajectoire d'individuation, écrit Morizot, est constituée de rencontres individuantes successives qui ont induit la formation en chacun de structurations intérieures, qui constituent ses manières de sentir, agir, concevoir, percevoir. Ces "manières de" ne sont pas seulement des inclinaisons, mais des structurations profondes de notre intériorité : elles constituent les pans individués d'un individu<sup>25</sup> ».

Mais pour que le changement soit possible, pour qu'une rencontre soit individuante, il faut que l'individu demeure ouvert à l'individuation. Morizot emprunte aussi à Simondon la notion

---

<sup>23</sup> Rancière, J. (2000). *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. La Fabrique, p. 12.

<sup>24</sup> Dans Rancière, J. (2022). *Penser l'émancipation. Dialogue avec Aliocha Wald Lasowski*. Éditions de l'Aube, p. 21.

<sup>25</sup> Morizot, B. & Zhong Mengual, E. (2018). *Esthétique de la rencontre. L'énigme de l'art contemporain*. Éditions du Seuil, p. 88.

de « métastabilité ». « Un individu, écrit-il, n'est pas complètement individué, il maintient en lui-même une part de métastabilité, d'indéterminé, d'irrésolu qui est la condition de ses rencontres futures avec des êtres (des personnes, des idées, des luttes, des non-humains...). [...] Se maintient un océan d'irrésolu où gît le futur de chacun<sup>26</sup> ».

Un dernier caractère de l'individuation selon Simondon est important : l'individuation est aussi collective. Ce qu'écrit Morizot à ce sujet me semble bien s'appliquer aux trajectoires singulières de rencontres avec l'art et la pensée en prison :

« Les phases d'individuation esthétique n'ont pas pour fonction de nous différencier les uns des autres, mais souvent de nous *relier* les uns aux autres, par le biais du fait qu'elles sont collectives, et qu'elles configurent de manière partagée des pans encore non individués en nous. Ce faisant, elles créent bien plus des collectifs multiples entre des êtres hétérogènes que de différences entre des sujets uniques comme des flocons de neige<sup>27</sup>. »

On comprend mieux aussi, à partir de cette notion d'individuation, pourquoi la rencontre avec l'art ou la pensée – en prison notamment mais aussi ailleurs – ne touche pas nécessairement tout le monde, ou pas de la même façon. La rencontre individuante se produit ou ne se produit pas, et surtout, elle ne peut pas être la même pour tous, elle est nécessairement singulière.

Un dernier propos sera une contribution plus directe au thème de l'*humanisation*. La philosophie et l'art en prison « n'humanisent » pas la prison, mais peuvent rendre possibles, concrètement, des *trajectoires d'individuation émancipatrices*, parce qu'elles passent par la remise en cause des partages du sensible imposés.

Je me demande donc s'il ne serait pas opportun de repenser ce thème de l'humanisation à la lumière de l'idée d'individuation.

## Bibliographie

- Alain ([1932], 1972). *Propos sur l'éducation*. PUF.
- Chklovski, V. ([1917, 2008). *L'art comme procédé*. Édition Allia (traduit du russe par Régis Gayraud).
- Claudiel, P. (2002, 2003). *Le bruit des trousseaux*. Éditions Stock.
- Dorival, C. (2008). *9m2 pour deux, chronique d'une expérience cinématographique en prison*. livre DVD, éditions Lieux Fictifs.
- Frégni R. ([2008], 2021). *Tu tomberas avec la nuit*. Folio/Gallimard.
- Guyard, A. (2012). Philosophie carcérale. *Variations*, 16/2012. En ligne : <https://journals.openedition.org/variations/200>, consulté le 17 octobre 2023.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Gallimard.
- Miloudi. K. (2022). *Les couleurs de l'ombre*. Éditions Équateurs.
- Morizot B. & Zhong Mengual, E. (2018). *Esthétique de la rencontre. L'énigme de l'art contemporain*. Éditions du Seuil.
- Rancière, J. (1981). *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*. Fayard.
- Rancière, J. (2000). *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. La Fabrique.

---

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid*, p. 90.

Rancière, J. (2022). *Penser l'émancipation. Dialogue avec Aliocha Wald Lasowski*. Éditions de l'Aube.

Rosmini, M. (2019). Peut-on Philosopher en prison ? Marcelle. En ligne : <https://marcelle.media/peut-on-philosopher-en-prison/>, consulté le 17/10/2023.